



**PRÉFET
DE LA MARNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires

Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT)

Un outil opérationnel pour
restaurer la qualité de l'eau et préserver la ressource pour la
**Communauté d'Agglomération d'Épernay,
Coteaux et Plaine de Champagne.**

Édito

Restaurer les masses d'eau et préserver la ressource, tant du point de vue qualitatif que quantitatif est un **défi à relever collectivement**, en particulier dans le contexte de changement climatique que nous connaissons.

Ce document synthétise les **pressions** qui s'exercent sur les **milieux aquatiques** et recense les **actions** de l'ensemble des acteurs du territoire engagés

pour le **retour au bon état** de ces masses d'eau.

Parmi ces acteurs, les **intercommunalités** jouent un rôle clef.

D'une part, elles agissent pour réduire voire supprimer les pressions qui s'exercent sur les eaux de surface et souterraines, et, d'autre part, elles engagent des actions, objet de ce PAOT, visant à reconquérir les milieux.

Je veux saluer ici cet engagement, essentiel pour répondre à ces enjeux et **remercier tous les acteurs** (EPCI, gémapiens, syndicats de rivière, communes, Agence de l'Eau Seine-Normandie...) qui partagent et déclinent ce plan d'actions.

Henri PRÉVOST,
Préfet de la Marne

Origines du PAOT

DCE



1 Réglementation européenne, la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) entre en vigueur en 2000. La DCE a pour objectif le retour au bon état des masses d'eau de surface et souterraines.

La DCE visait le retour au bon état des masses d'eau à l'horizon 2015, mais l'objectif n'est pas atteint. Le cycle 2022-2027 est le dernier pour l'atteindre.

SDAGE



2 Pour répondre à la DCE, les objectifs assignés aux masses d'eau (petits bassins versants) et leurs échéances sont définis dans des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Ces plans de gestion sont établis à l'échelle des grands bassins.

Le département de la Marne est inclus entièrement dans le bassin Seine-Normandie.

PdM



3 Les Programmes de Mesures (PdM), qui découlent des SDAGE, donnent les grandes orientations en matière d'actions à réaliser à l'échelle des unités hydrographiques. Ils sont validés par le Préfet de bassin pour une durée de six ans.

Le département de la Marne est soumis au PdM du bassin Seine-Normandie.

PAOT



4 Le PdM est décliné en actions concrètes dans le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT). Le PAOT est élaboré par les services de la MISEN après concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire (EPCI, gémapiens...).

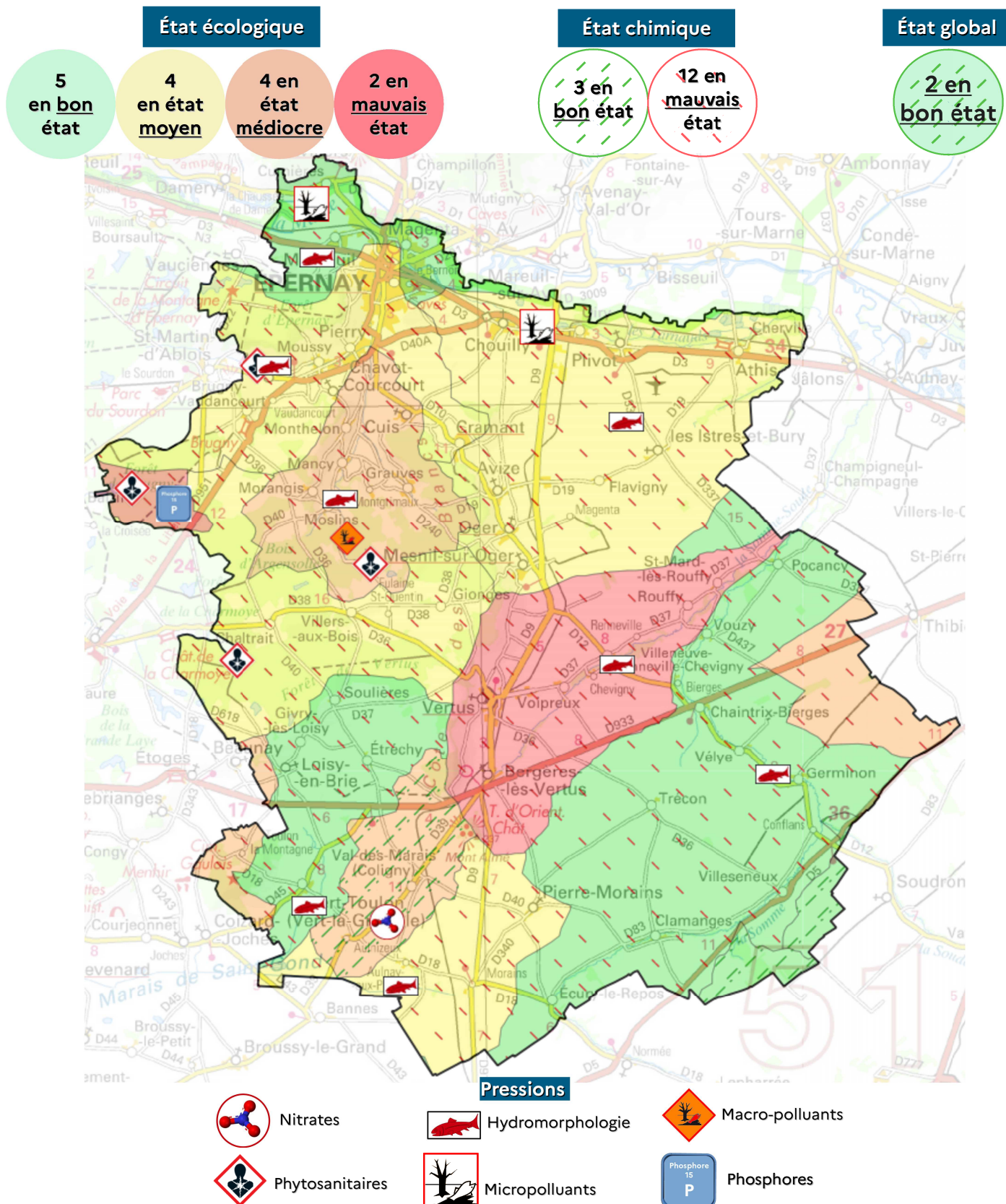
Dans la Marne, le PAOT 2022-2027 a été approuvé le 29 novembre 2022.

État des masses d'eau de surface et pressions associées

Pour être en bon état, une masse d'eau de surface doit être à la fois en bon état écologique et en bon état chimique.

Bon état écologique : biologie (organismes aquatiques) et physico-chimie (PH, oxygène, salinité...) satisfaisantes.

Bon état chimique : concentration inférieure aux seuils de certains métaux, hydrocarbures, solvants...



Actions sur les masses d'eau de surface

Les actions mises en œuvre ont pour principal objectif le retour au bon état des masses d'eau. Elles recouvrent une multitude de domaines, de la lutte contre l'érosion des sols à la restauration de la continuité écologique en passant par l'assainissement.

26 actions, ventilées comme suit :



1 Élaboration d'un plan d'action érosion



5 Restauration des milieux aquatiques



5 Réseaux assainissement < 2000 E.H.¹



2 Nouvelle STEU < 2000 E.H.



4 Mise en œuvre d'un plan d'action érosion



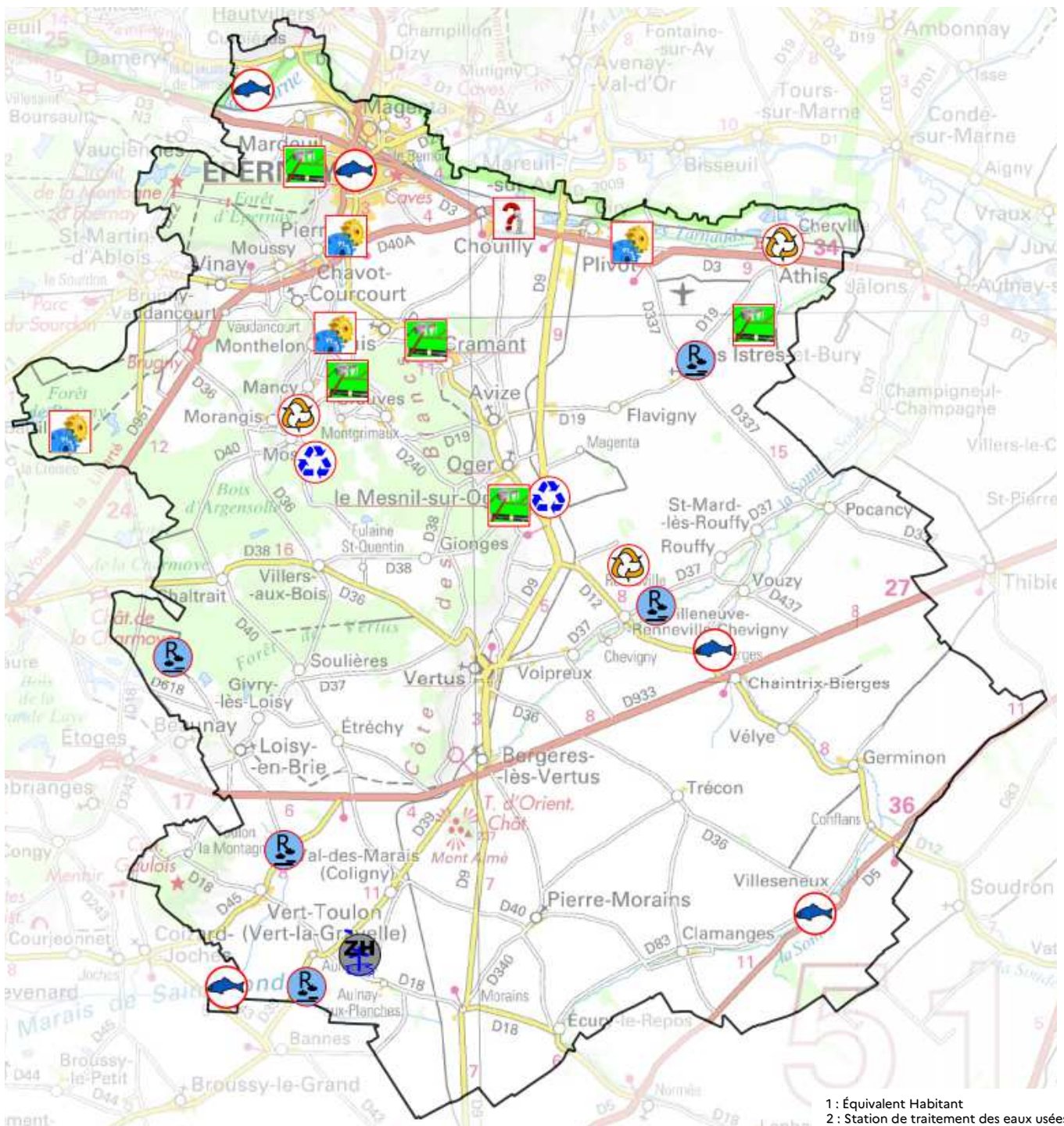
5 Restauration de la continuité écologique



3 Mise en conformité STEU²



1 Restauration Zones Humides



1 : Équivalent Habitant
2 : Station de traitement des eaux usées

État des masses d'eau souterraines et pressions associées

Pour être en bon état, une masse d'eau souterraine doit être à la fois en bon état chimique et en bon état quantitatif.

Bon état chimique : concentration inférieure aux seuils de certains métaux, hydrocarbures, solvants...

Bon état quantitatif : volumes prélevés ne dépassant pas la capacité de renouvellement et préservant l'alimentation en eau des écosystèmes de surface.

La totalité du département de la Marne est classé en zone vulnérable Nitrates et 22 captages sont concernés par le pré-contentieux européen sur les Nitrates.

État chimique

4 en
État
médiocre

0 en
bon état

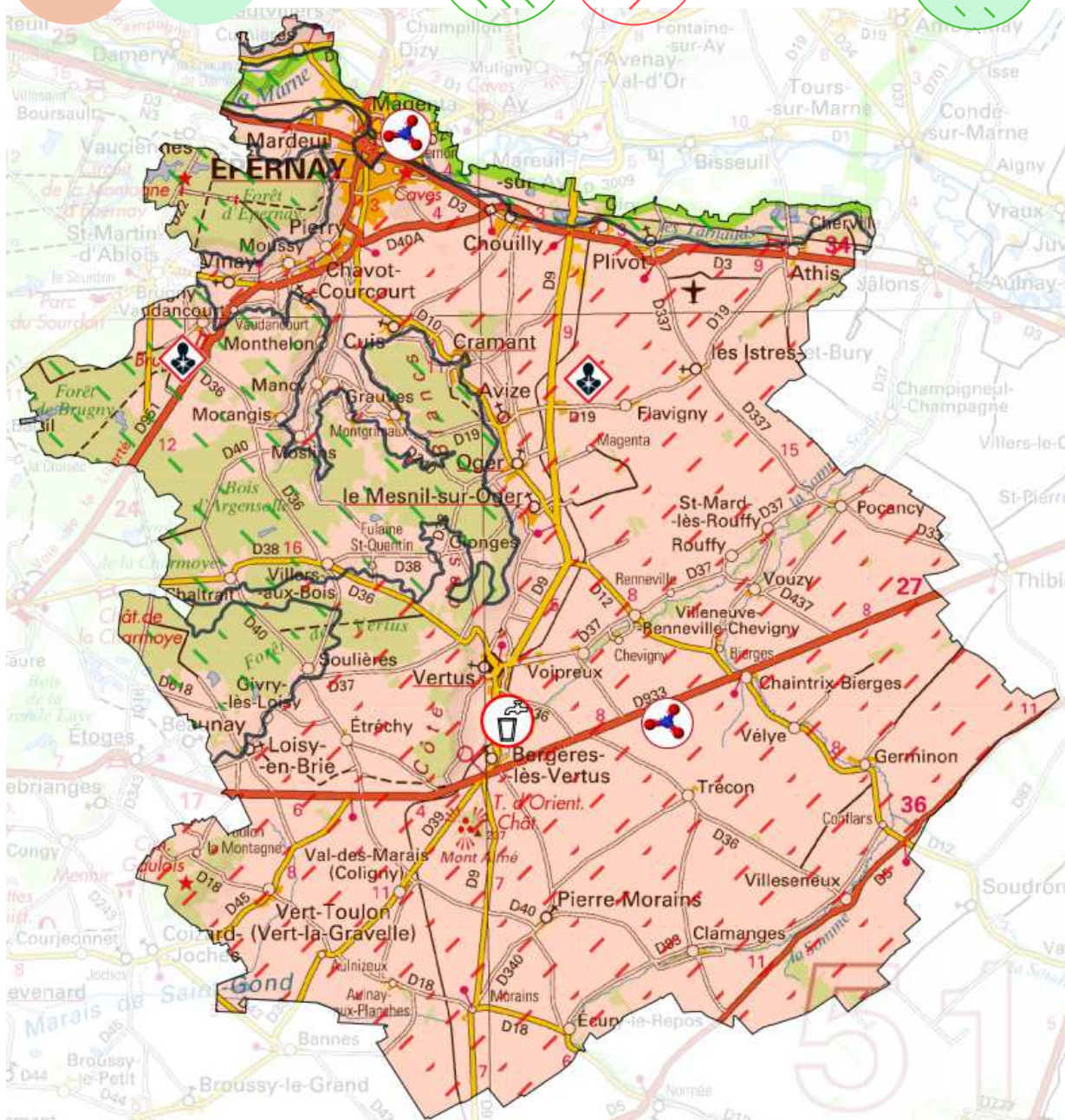
État quantitatif

3 en
bon état

1 en
état
médiocre

État global

0 en
bon état



Pressions



Prélèvements



Phytosanitaires



Nitrates

Actions sur les masses d'eau souterraines

Les pressions exercées sur les masses d'eau souterraines du département de la Marne sont multiples. **Pour y faire face, des actions en lien notamment avec les aires d'alimentations de captages et leurs captages prioritaires ou sensibles associés sont mises en œuvre.** Ces actions sont cartographiées ci-après et réparties selon les masses d'eau auxquelles elles sont rattachées.

8 actions, ventilées comme suit :



Mise en œuvre de pratiques pérennes



Réduction de fertilisants



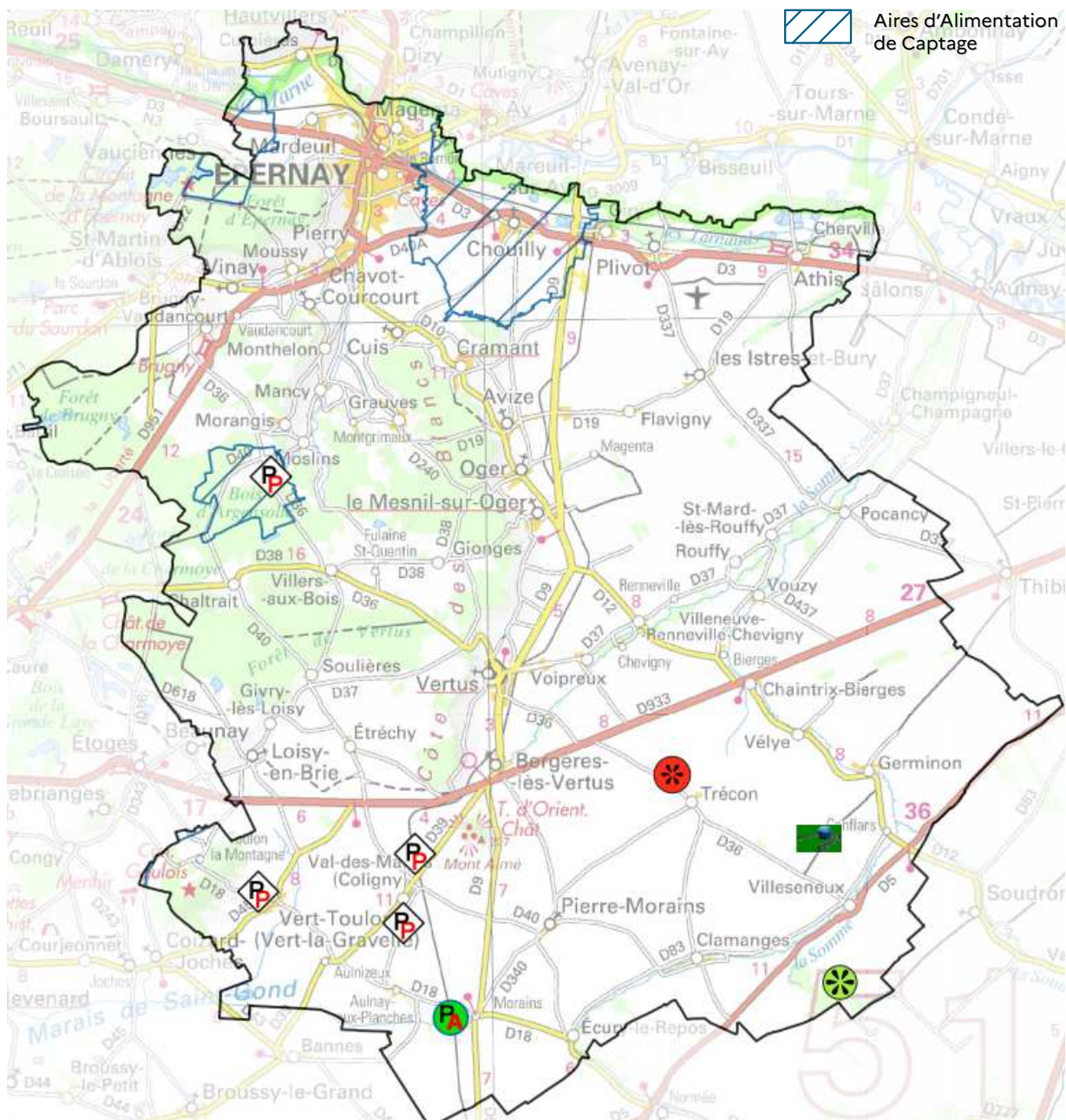
Réduction de pesticides



Élaboration d'un plan d'actions AAC¹



Réduction de fertilisants au-delà de la directive Nitrates



1 : Aires d'alimentation de captages

Tableau récapitulatif des actions sur les masses d'eau de surface recensées sur le territoire de la Communauté de Communes d'Épernay, Plaines de Champagne.

| NOM_M_EAU | ACTION | PILOTE | MAITRE_OUV | AVANCEMENT |
|---|--|--------|--|--------------|
| La Somme Soude de sa source au confluent de la Marne (exclu) | Aménagement, suppression ou gestion des ouvrages qui contraignent la continuité écologique | DDT | S3M | |
| La Somme Soude de sa source au confluent de la Marne (exclu) | Travaux RCE à Chaintrix-Bierges (ROE 54540) | DDT | S3M | |
| Ruisseau la Berle | Étude globale en 2022 (aucun gestionnaire précédemment) ; Travaux de restauration 2024/2025 | AESN | S3M | |
| Ruisseau la Berle | Travaux de raccordement des réseaux de Bergères-les-Vertus à Vertus à la suite de l'étude diagnostic | DDT | CA Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne | engagé |
| La Marne du confluent de la Somme Soude (exclu) au confluent de la Semoigne (exclu) | Travaux RCE à Cumièrre (ROE 3117 écluse n°1) | DDT | S3M | |
| Le Cubry de sa source au confluent de la Marne | Aménagement, suppression ou gestion des ouvrages qui contraignent la continuité écologique | DDT | S3M | |
| Le Cubry de sa source au confluent de la Marne | Mise en œuvre du plan d'actions Érosion | AESN | Commune/EPCI/ASA/ GEMAprien | |
| Le Cubry de sa source au confluent de la Marne | Travaux de réhabilitation des réseaux à Vinay | DDT | CA Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne | |
| Le Surmelin de sa source au confluent de la Dhuy (exclu) | Travaux de renaturation de cours d'eau, PPRE en cours / renouvellement de DIG faite | AESN | Syndicat mixte Marne Surmelin | |
| Les Tarnauds | Élaborer un plan d'actions érosion | AESN | Commune/EPCI/ASA/ GEMAprien | |
| Les Tarnauds | Travaux de renaturation de cours d'eau, travaux de restauration de 2023 à 2026 | AESN | S3M | |
| Les Tarnauds | Mise en œuvre plan d'actions érosion | AESN | Commune/EPCI/ASA/ GEMAprien | |
| Les Tarnauds | Travaux de réhabilitation des réseaux de Athis à la suite de l'étude diagnostic | DDT | CA Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne | initié |
| Les Tarnauds | Travaux de réhabilitation de la STEU de Athis à la suite de l'étude diagnostic | DDT | | initié |
| Ru de Faverolles | Mise en œuvre plans d'action érosion | AESN | Commune/EPCI/ASA/ GEMAprien | |
| Ruisseau le Darcy | Mise en œuvre plan d'actions érosion | DDT | | |
| Ruisseau le Darcy | Travaux de reconstruction de la STEU à Moslins | AESN | CA Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne | prévisionnel |
| Ruisseau le Darcy | Travaux de réhabilitation des réseaux à Cuis Cramant | DDT | | engagé |
| Ruisseau le Darcy Affluent, Ru des Nogers | Travaux de construction des réseaux de Monthelon-Mancy à la suite de l'étude diagnostic | DDT | | initié |
| Ruisseau le Darcy Affluent, Ru des Nogers | Travaux de construction de la STEU de Monthelon-Mancy à la suite de l'étude diagnostic | DDT | | initié |
| Craie Champagne Sud et Centre | Travaux de reconstruction de la STEU au Mesnil-sur-Oger | DDT | | initié |
| Craie Champagne Sud et Centre | Travaux de reconstruction des réseaux au Mesnil -sur-Oger | DDT | | initié |
| Le Petit Morin de sa source au confluent du ru de Bannay (inclus) | Mise en place d'une rampe à anguilles au niveau des ouvrages ROE 63016, 56255 56256, 56257, 56258. | DDT | Syndicat du bassin versant du Petit Morin Amont et/ou propriétaire | |
| Ru de Coligny | Favoriser les écoulements, par un entretien régulier du lit de la rivière au niveau de la commune du Val-des-Marais sur 5 000ml. | AESN | | |
| Ru de Coligny | Zonage des zones humides, protection et travaux de restauration | AESN | Syndicat du bassin versant du Petit Morin Amont et/ou commune | |
| Ruisseau le Boitet | Travaux de renaturation de cours d'eau | AESN | Syndicat du bassin versant du Petit Morin Amont | |

Tableau récapitulatif des actions sur les masses d'eau souterraines recensées sur le territoire de la Communauté de Communes d'Épernay, Plaines de Champagne.

| NOM_ME | ACTION | PILOTE | MAITRE_OUV | AVANCEMENT |
|---|--|----------------------------|---|------------|
| TERTIAIRE DU BRIE-CHAMPIGNY ET DU SOISSONNAIS | 051_Mettre en place des pratiques pérennes_BSS000LUKC | DDT | CA Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne | |
| CRAIE DE CHAMPAGNE SUD ET CENTRE | 051_Réduction des apports de pesticides | DRAAF | | |
| CRAIE DE CHAMPAGNE SUD ET CENTRE | 051_Réduction des apports de fertilisants - Directive nitrates | DDT/DRAAF/ DREAL/DETSPP | | |
| CRAIE DE CHAMPAGNE SUD ET CENTRE | 051_Réduction des apports de fertilisants - Au-delà de la Directive nitrates | AESN | | |
| CRAIE DE CHAMPAGNE SUD ET CENTRE | 051_Mettre en place des pratiques pérennes_BSS000PSYK | AESN | CA Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne | |
| CRAIE DE CHAMPAGNE SUD ET CENTRE | 051_Mettre en place des pratiques pérennes_BSS000PSWE | AESN | CA Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne | |
| CRAIE DE CHAMPAGNE SUD ET CENTRE | 051_Mettre en place des pratiques pérennes_BSS000PSWA | AESN | CA Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne | |
| CRAIE DE CHAMPAGNE SUD ET CENTRE | 051_Elaboration plan d'action AAC_BSS000PSYK | AESN | CA Epernay, Coteaux et Plaines de Champagne | |

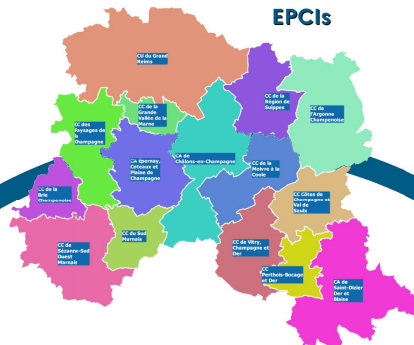


**PRÉFET
DE LA MARNE**

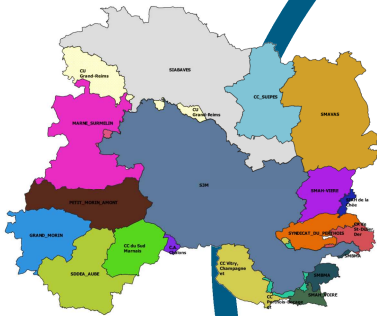
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

EPCIs



Gémapiens*



Communes



**Retrouver le bon état
des masses d'eau :
L'objectif commun des
acteurs du territoire**

Services de l'État

**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence de l'eau

**eau
seine
NORMANDIE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

* acteurs qui assurent la compétence de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations

Préfecture de la Marne
17-19 rue Carnot
51000 Châlons-en-Champagne

**Direction départementale des territoires
de la Marne**
40 boulevard Anatole France
51022 Châlons-en-Champagne Cedex

Directeur de publication :
Sylvestre DELCAMBRE

Mise en page :
Marie GAELLE, en lien avec la DDT 52

Conception technique, rédaction :
DDT51/SE/Philippe BIERMANN

Crédit photos :
• SMAVAS ;
• SIABAVES.

Un contact à votre écoute :
Philippe BIERMANN (03 26 70 81 78)
ddt-se-pe@marne.gouv.fr

Actions (avant-après) réalisées dans le département de la Marne.



Restauration
de la continuité
écologique à
Somme-Yèvre



Reméandrage,
renaturation
à Jonchery-
sur-Vesle

Des outils pour aller plus loin : [Data_Grand_Est_Tableau_Outil_visualisation](#) / [Outil_cartographique_actions_PAOTs_Grand_Est](#)